

**Zeitschrift:** Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

**Band:** - (2020)

**Heft:** 23: Le Fribourg de Martin Martini = Das Freiburg von Martin Martini

**Artikel:** Martin Martini orfèvre : l'échec des bustes des saints Jean et Paul

**Autor:** Andrey, Ivan

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035709>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Mit der gnädigen  
Herrzen der Stadt  
Freybürge Ordnung  
und Sachungen.

Geschrieben  
Vurch mich Niclaus  
sen von Montenach  
In dem Jahr do man  
zahlt 1618,

1751.  
Vetus von Montenach

S.NICOLAVS.

S.CATHARINA.

S.JANES.

S.PAVLVS.

P I 24

# MARTIN MARTINI ORFÈVRE: L'ÉCHEC DES BUSTES DES SAINTS JEAN ET PAUL

IVAN ANDREY

Martin Martini aimait à se présenter comme orfèvre. Signant généralement «Goldschmidt», il accompagnait son monogramme MM de la boîte à borax employée par les orfèvres. Pourtant, brillant graveur, il ne fut qu'un artisan très moyen dans le domaine des métaux précieux. Sa seule tentative de réaliser une commande d'orfèvrerie importante – les bustes des saints Jean et Paul de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg – fut un échec total.

De fait, son activité d'orfèvre est presque négligeable. Seules trois «œuvres» peuvent être mentionnées: une patène gravée qui lui est attribuée à tort<sup>1</sup>; une coupe (perdue), offerte au Conseil de Lucerne à sa réception bourgeoisale en 1593<sup>2</sup>; ainsi que les deux bustes que nous allons présenter<sup>3</sup>.

Selon la tradition, les saints Jean et Paul, soldats chrétiens, auraient été décapités dans leur propre villa, sur le mont Cælius à Rome, le 26 juin 362. Une basilique paléochrétienne fut construite sur la maison des martyrs, dont les restes avaient été enterrés au sous-sol<sup>4</sup>. Ils furent placés dans l'église en 1588, à l'époque où l'on redécouvrirait les corps saints des catacombes romaines, puis leurs reliques furent déposées sous le maître-autel en 1677. Cependant, le sort de l'ensemble des ossements des deux frères soldats est loin d'être clair. Les crânes par exemple étaient conservés durant le Moyen Âge à l'«abbaye» clunisienne de Payerne, selon une croyance locale.

## Le cadeau présumé de la reine Berthe

Longtemps considérée comme la fondatrice du couvent<sup>5</sup>, la reine Berthe de Bourgogne († 957/961) aurait reçu du pape en personne ces précieux chefs.

C'est semble-t-il le doyen Henri Fuchs (1624-1689) qui le premier rapporte ce «fait» dans sa chronique de 1687<sup>6</sup>, dont le texte fut publié par Johann Kaspar Lang en 1692<sup>7</sup>.

Après la Réforme, en 1532, les moines clunisiens se mirent sous la protection de Fribourg, mais en 1536, lors de la conquête du Pays de Vaud, Berne s'appropria l'essentiel des biens du prieuré qui fut alors supprimé<sup>8</sup>. Lors du partage, un coffre échut à Fribourg, contenant les «chefs de St. Jean et de St. Paul»<sup>9</sup>.

Face aux Réformés, Fribourg avait agi en sauveur de reliques, à l'instar de grands princes catholiques, comme le duc de Bavière Guillaume V (1548-1626), qui parvint à réunir une collection d'une telle importance, qu'il put aménager la fameuse «Reiche Kapelle» en sa Résidence de Munich<sup>10</sup>.

La création du Chapitre de Saint-Nicolas en 1512 avait incité le Conseil et quelques donateurs à enrichir le trésor de manière considérable<sup>11</sup>. Le rôle décisif que le Chapitre joua dans le mouvement de la Contre-Réforme dès la fin des années 1570 se traduisit notamment par la création d'objets significatifs et précieux, au premier rang desquels figuraient les bustes des saints Jean et Paul.

## Des débuts au théâtre

L'impulsion décisive fut donnée par les Jésuites. En 1596, ils firent jouer le martyre des saints Jean et Paul<sup>12</sup>, avant que le duc de Bavière Guillaume V, qui avait abdiqué deux ans plus tôt, n'offrit en 1599 au collège Saint-Michel un reliquaire de saint Polycarpe en ébène, surmonté d'une figure en argent<sup>13</sup>. Le martyre de ce saint fut représenté au théâtre l'année suivante<sup>14</sup>.

Dès la période du gothique tardif, la fabrication de bustes ou de statues en métal précieux fut un travail réservé à des orfèvres hautement spécialisés,

Fig. 100 Titre-frontispice, composé d'un frontispice gravé par Martin Martini, représentant saint Nicolas de Myre, sainte Catherine d'Alexandrie, la Vierge reine à l'Enfant, sainte Barbe, les saints Jean et Paul martyrs, le sceau et les armes de Fribourg, ville d'Empire, 1609, et du titre en allemand d'une copie de la «Municipale» de Fribourg, écrite en 1618 par Nicolas de Montenach (MAHF 11697).

1 Dora F. RITTMAYER, Geschichte der Luzerner Silber- und Goldschmiedekunst von den Anfängen bis zur Gegenwart, Luzern 1941, 218, 346; DURRER 1971, 433, Abb. 253. Cf. infra, cat. Attributions non retenues p. 143.

2 VON LIEBENAU 1879, 916; RAHN 1905-1906, 40; ZEMP 1906, 60, Nr. 3; RAHN 1908, 332; RITTMAYER (cf. n. 1), 219, 346, 422.

3 VON LIEBENAU 1879, 934; RAHN 1905-1906, 40; ZEMP 1906, 61-62, Nr. 9-10; RAHN 1908, 332-333; RITTMAYER (cf. n. 1), 218; SCHÖPFER 1979-1980, 144, 146-147, 157-158, 165; LEHNHERR/SCHÖPFER 1983, 100, 138-139; LAUPER 1994, 6; ANDREY 2009, 309; Jacques RIME, Quand les chanoines honoraient les martyrs Jean et Paul, in : AF 74 (2012), 33-37.

4 Voir surtout Adriano SPINA, La Basilica dei santi Giovanni e Paolo e la sua custodia sino ai tempi di san Paolo della Croce (Sec. IV-XVIII). Nuovericerche, Roma 2012. Cf. également Biblioteca Sanctorum VI, 1046-1049; Giovanni SICARI, Reliquie insigni e «Corpi Santi» a Roma, Roma 1998, 73 (qui cite les reliques de Payerne et de Fribourg).

5 Berthe a fondé un chapitre canonial v. 950-960, que sa fille Adelaïde, impératrice, a transformé en prieuré clunisien v. 965 (Hans Eberhard MAYER, Les faux des moines de Payerne, in : Colin MARTIN (éd.), L'abbatiale de Payerne, Lausanne 1966, 21-39; Germain HAUSMANN, Payerne, in : HS III/2, 391-431).

qui se trouvaient principalement à Augsbourg. Le processus de création était le suivant. Le sculpteur, l'orfèvre ou même un peintre élaborait un projet («patron» ou «Visierung»), qui était soumis au commanditaire. D'après ce document, le sculpteur façonnait un modèle en trois dimensions, fait de bois généralement, que l'orfèvre reproduisait en argent, grandeur nature. Durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, on créa des bustes plutôt que des figures en pied<sup>15</sup>.

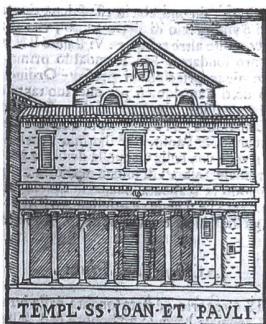
## Martini fanfaronne

On ignore pourquoi Martini fut chargé de la création des bustes des saints Jean et Paul. Fut-il recommandé par Lucerne dont il était bourgeois ? Il est probable qu'il prétendit avoir les qualités requises pour mener à bien un ouvrage aussi difficile. Le 9 mars 1600, le Conseil de Fribourg écrivit à celui de Lucerne pour se plaindre de Martini, qui était retourné endetté dans sa ville d'adoption<sup>16</sup>. Fribourg expliqua que Martini avait signé avec François Werro, le «Guardin» (ou contrôleur des orfèvres), deux contrats pour la fabrication de bustes en argent. Comme il échoua, malgré un travail de plusieurs semaines, il fallut refondre les bustes et signer de nouveaux contrats, ne prévoyant cette fois que la fabrication d'une seule pièce. À nou-

Fig. 101 Saint Jean martyr, détail de la fig. 100.



Fig. 103 Façade de l'église des Saints-Jean-et-Paul à Rome, gravure sur bois, 65 x 52 mm, extraite de l'ouvrage de Pietro Martire Felini, *Trattato nuovo delle cose maravigliose dell' alma citta di Roma*, Roma 1615, avec l'ex-libris ms. de François Genter, prêtre fribourgeois de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (BCUF, Cap. Rés. 277).



veau, le résultat fut insatisfaisant. Bien qu'il ait déjà reçu une partie du paiement, Martini abandonna l'ouvrage sans autorisation, écrivant deux missives au Conseil et prononçant des paroles injurieuses à l'égard de François Werro.

Le frontispice de la «Municipale» gravé par Martini en 1609 représente les bustes des saints Jean et Paul (fig. 101-102), vraisemblablement tels que l'artiste les avait dessinés en 1599-1600. Quel sculpteur local était alors assez qualifié pour reproduire un tel dessin ? Sûrement pas Stefan Ammann, dont l'œuvre est certes encore mal connue, mais qui paraît tout de même trop conservatrice<sup>17</sup>. Peut-être s'adressa-t-on à un artiste de l'extérieur pour créer les «geschnitene formen»<sup>18</sup>.

Le Grison n'avait pas, il est vrai, les compétences demandées, mais l'affaire tourna au conflit de personnes. François Werro (ment. 1584-1621)<sup>19</sup>, magistrat, était lui-même orfèvre. Il réalisa en 1598 le superbe calice de son frère Sébastien (1555-1614)<sup>20</sup>, prévôt de Saint-Nicolas et protagoniste

<sup>15</sup> FUCHS/RAEMY 1852, 346-347; cette tradition est encore rapportée par Charles-Aloyse FONTAINE dans le *Breviarium Dioecesis Lau-sannensis. Pars aestiva*, Fribourg 1787, 427.

<sup>16</sup> Johann Kaspar LANG, *Historisch-theologischer Grundriss der alt- und jweiligen christlichen Welt I*, Einsideln (sic) 1692, 969.

<sup>17</sup> HAUSMANN (cf. n. 5), 411-412.

<sup>18</sup> Jean-Nicolas-Élisabeth BERCHTOLD, *Histoire du canton de Fribourg II*, Fribourg 1845, 405.

<sup>19</sup> Sabine HEYM, *Silberkammer. Schatzkammer. Reiche Kapelle. Augsburger Goldschmiedekunst in der Münchner Residenz*, in: Reinhold BAUMSTARCK, Helmut SELING (Hg.), *Silber und Gold. Augsburger Goldschmiedekunst für die Höfe Europas. Katalog zur Ausstellung des Bayerischen Nationalmuseums*, München 1994, 94-98.

<sup>20</sup> LEHNHERR/SCHÖPFER 1983, 137-139; Ivan ANDREY, *Le trésor de Saint-Nicolas et le Chapitre*, in: Jean STEINAUER, Hubertus von GEMMINGEN (éd.), *Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg: foyer religieux et culturel, lieu de pouvoir. Actes du colloque de 2010*, Fribourg 2010, 469-478.

<sup>12</sup> BCUF, L 470, 1, 31; Joseph EHRET, *Das Jesuitentheater zu Freiburg in der Schweiz I*, Freiburg im Breisgau 1921, 48, 55-56; Jean-Marie VALENTIN, *Le théâtre des Jésuites dans les pays de langue allemande. Répertoire bibliographique I*, Stuttgart 1983, 42, n° 367; Hubertus von GEMMINGEN, *Die Jesuiten und ihre Schulbühnen*, in: FG 74 (1997), 145-172.

<sup>13</sup> BCUF, L 470, 1, 48; AEvF, Carlton V.4, Collège Saint-Michel 1756-1848, dossier : authentiques (le document du XVII<sup>e</sup> siècle indique la date 1596).

<sup>14</sup> BCUF, L 470, 1, 49.

<sup>15</sup> Mane HERING-MITGAU, *Barocke Silberplastik in Südwesterdeutschland*, Weissenhorn 1973, 29-39.

<sup>16</sup> ZEMP 1906, 61-62, Nr. 9; VON LIEBENAU 1879, 934; RAHN 1905-1906, 40; LEHNHERR/SCHÖPFER 1983, 138, n° 29.

Fig. 102 Saint Paul martyr, détail de la fig. 100.



de la Contre-Réforme fribourgeoise. Possesseur d'un bréviaire clunisien de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, provenant de Payerne<sup>21</sup>, Sébastien Werro avait sans doute particulièrement à cœur la valorisation des reliques soustraites aux Bernois.

## Le compagnon orfèvre Sebastian

Tout comme Martini, François Werro n'était pas en mesure de façonner lui-même les bustes en argent. Son chef-d'œuvre de 1598 montre ses limites artisanales et artistiques<sup>22</sup>. Pourtant, il trouva le moyen d'exécuter sans attendre la commande abandonnée par Martini. Grâce à des relations que l'on ignore, il réussit à engager un compagnon spécialisé, prénommé Sebastian, peut-être originaire de Heilbronn<sup>23</sup>. Son existence est révélée par une note du livre de compte de Sébastien Werro, qui a tiré de sa propre bourse la récompense destinée à l'artiste qui avait su réaliser les reliquaires : «1600 Plus au compagnon orfèvre Sebastian pourboire pour les deux images d'argent des saints Jean et Paul 3 écus au soleil. Total 43 livres»<sup>24</sup>. Finalement, juste un an après l'affaire Martini, une délégation du Conseil se déplaça le 3 avril 1601, afin d'approuver l'œuvre achevée<sup>25</sup>. D'après l'inventaire de 1661, ces pièces en argent étaient d'un poids respectable : 13,48 kg et 12,73 kg<sup>26</sup>. Leur paiement ne fut pas une mince affaire. On ne connaît pas le coût total des bustes, mais le Conseil décida d'y consacrer de l'argent rompu («Bruchsilber»), ainsi que le produit d'amendes<sup>27</sup>. On était pourtant très loin du compte, et le 14 mars 1619, le Gouvernement décida de payer le solde considérable (1 000 écus bons) dû à François Werro<sup>28</sup>. Ainsi, au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 1620, le trésorier remit à l'orfèvre 1 000 livres (200 écus bons) et le reste en titres<sup>29</sup>.

## Un «autre cuivre»

Le document de 1661 cite les armes de «Monsieur Wild», donateur probable<sup>30</sup>. Elles se trouvaient sur l'effigie de saint Jean ou de saint Paul, qui ne pouvaient être distingués. Ce donateur présumé fut certainement Jean Wild († 1614), l'une des personnalités marquantes de l'époque<sup>31</sup>. Capitaine, magistrat, jusqu'à devenir avoyer en 1609, il fut l'un des soutiens majeurs du nonce Bonhomini et de Pierre Canisius (il offrit un ciboire d'argent à Saint-Michel et l'épitaphe du fondateur du collège, placée près de son tombeau dans le chœur

Fig. 104 Michael Wolgemuth (attr.), Frontispice de la Neue Reformacion der Stat Nurenberg, Nürnberg, Anton Koberger, 5.06.1484, in-folio, gravure sur bois coloriée (The Library of Congress, Washington D.C., Lessing J. Rosenwald Collection, Incun. 1484. N8). – En 1609, un exemplaire de ce premier code civil municipal imprimé, initialement propriété de Peter Falck, était aux mains des héritiers de feu l'avoyer Nicolas de Praroman (v.1560-1607). L'ouvrage a malheureusement été volé avant 1975 à la bibliothèque du Couvent des Capucins de Fribourg. Le type iconographique du frontispice est analogue à celui de Martin Martini : sur les côtés, saint Sébald et saint Laurent, patrons de Nuremberg; au milieu et en bas, les armes de l'Empire, le grand et le petit blason de la ville. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les cités protestantes ne représentaient évidemment plus leurs anciens saints patrons sur leurs statuts imprimés.



de l'église Saint-Nicolas et rédigée par Sébastien Werro<sup>32</sup>). En secondes noces, il épousa Élisabeth Alex, issue de l'une des plus riches familles de Fribourg.

La seule représentation connue des bustes des saints Jean et Paul est le frontispice gravé par Martini en 1609 (fig. 101-102). Comme nous l'avons dit, il est vraisemblable que l'artiste copia son dessin de 1599-1600. Durant le 2<sup>e</sup> semestre de 1608, le trésorier le paya pour un cuivre servant aux passeports, puis durant le 1<sup>er</sup> semestre de 1609, il le rétribua pour un «autre cuivre» et pour avoir imprimé un plan<sup>33</sup>. Il est possible que cet autre cuivre soit justement le frontispice dont il est question, qui pourrait donc avoir un caractère officiel. Cette épreuve avant le titre<sup>34</sup>, unique semble-t-il, fut-elle conçue pour introduire une version imprimée de la «Municipale» ? Il semble pourtant que le

17 Stephan GASSER, Katharina SIMON-MUSCHEID, Alain FRETZ, Die Freiburger Skulptur des 16. Jahrhunderts. Herstellung, Funktion und Auftraggeberchaft I, Petersberg 2011, 146-152.

18 SCHÖPFER 1979-1980, 157.

19 ANDREY 2009, 328.

20 PERLER 1942; HS I/4, 284-285.

21 Josef LEISIBACH, Die liturgischen Handschriften der Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg I, Freiburg 1976, 56-59; Romain JUROT, Catalogue des manuscrits médiévaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Dietikon 2006, 19, ill. 12, 104.

22 ANDREY 2009, 113, n° 46.

23 Sebastian WERRO, «Rechenbuch» 1578-1614, avec adjonctions postérieures (BCUF, L 764, f. 24).

24 «1600 Mer dem goldschmiedgeselle Sebastian zum trinckgelt für die zwey silberne Bilder SS. Johannis et Pauli – iij kronen sonnen. Summa 43 pfund.0.» (Ibid., f. 55v).

25 SCHÖPFER 1979-1980, 157.

26 «56 markh 9 loth» et «53 markh 7 loth» (Ibid., 158, 165; LEHNHERR/SCHÖPFER 1983, 138).

27 SCHÖPFER 1979-1980, 157.

28 AEF, RE 26, 22.

29 «herren Frantzen Werro, des Rath, uff 1 000 kronen so man ime an den brustbildern SS. Johannis unnd Pauli geordnet hat, das übrig hat er an gültbrieffen empfangen – 1 000 pfund» (AEF, CT 415, 140).

30 «hr. Wildts wappen» (SCHÖPFER 1979-1980, 165).

31 BCUF, L 432, 29, 164-165; AEF, Généalogies Amman, Supplément W 3, B; Alfred d'AMMAN, Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises, in: AHS 36 (1922), 27-28; DHBS VII, 321-322, n° 11.

32 BCUF, L 470, 1, 44; BRAUNSBÄRGER VIII, 909, Nr. 1600, 944, Nr. 1623; LEHNHERR/SCHÖPFER 1983, 242, n° 149.

33 «umb das ander Kupfferstück und ein rüss zu trucken 56 pfund 16» (AEF, CT 404, 121). Cet autre cuivre ne peut être le petit plan de Fribourg qui est une commande privée (LAUPER 1994, 10).

34 Pour d'autres exemples, voir O'DELL 1993, 122-124, 126, 131-132, 134, 141.



Fig. 105 Pancrace Reyff (attr.), Buste présumé de saint Jean ou de saint Paul martyrs, vers 1670, bois sculpté, argenté et doré, 45 x 44 cm (Église paroissiale d'Ueberstorf).

Conseil ait toujours refusé d'éditer le code civil de Fribourg<sup>35</sup>.

### Saints protecteurs et souveraineté

L'espace central de la gravure, vide, est encadré de deux pilastres creusés de niches, abritant saint Nicolas de Myre, patron de la collégiale et de la cité-État, et sainte Catherine d'Alexandrie, patronne secondaire. Les extrémités de l'entablement présentent en buste la Vierge reine à l'Enfant (à g.) et sainte Barbe (à dr.). Aux protecteurs traditionnels de la cité s'ajoutent les bustes des nouveaux patrons secondaires, Jean et Paul, identifiés par leur nom. Inscrits en médaillon sur les supports des pilastres, ils sont nimbés, couronnés de lauriers (en signe de triomphe), portant une

cuirasse «all'antica», une épée (attribut de leur supplice) et un livre. L'axe central est réservé aux attributs de la souveraineté. En haut, le sceau a toutes les apparences de l'exactitude, mais en fait il ne correspond pas (ni la légende, ni les meubles) au grand sceau de 1539<sup>36</sup>. En bas, se trouve le «Friburgrych»<sup>37</sup>: les deux écus aux armes de la bannière, adossés et surmontés de l'aigle bicéphale, deux lions tenant les insignes impériaux, la couronne, le glaive et le globe. Montrant les armes et les saints patrons de la ville, cette planche de grande qualité, pourvue d'un riche décor maniériste, présente le même type iconographique que le frontispice gothique tardif des statuts de Nuremberg imprimés en 1484 (fig. 104), dont un exemplaire appartenait à la famille de feu l'avoyer Nicolas de Praroman (v. 1560-1607), arrière-petit-fils de Peter Falck, premier

<sup>35</sup> La «Municipale» ne fut publiée par Schnell qu'en 1898, alors qu'elle n'était bien sûr plus en vigueur (SCHNELL 1898).

<sup>36</sup> Hubert FOERSTER, Jost Schäffly fils. Grand sceau de Fribourg 1539, in: Verena VILLIGER (dir.), Dons & acquisitions. Catalogue de l'exposition du Musée d'art et d'histoire Fribourg, Fribourg 1999, 132. Les tours ressemblent beaucoup plus à celles de l'avers du grand écu d'argent («Guldener»), peut-être frappé vers 1600 (Erich B. CAHN, Charles VILLARD, Catalogue des monnaies, in: MORARD 1969, 176, n° 28). Curieusement, on retrouve le même insigne, avec une inscription quasiment identique, mais portant un écu aux armes de la bannière (!), sur une petite gravure faussement attribuée à Martini et imprimée sur un acte officiel de 1700 seulement (DUBOIS 1926, 217, fig. 4).

<sup>37</sup> Analogue au «Berner Wappen» ou «Bärnrych». Voir Hans BLOESCH, Das Berner Wappen auf offiziellen Drucksachen im XVI. Jahrhundert, in: AHS 55 (1941), 24-30; 450 Jahre Berner Reformation, in: Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern 64/65 (1980-1981), 142.



Fig. 106 Jean-François Reyff (attr.), Buste présumé de saint Jean ou de saint Paul martyrs, vers 1670, bois sculpté, argenté et doré, 45 x 44,7 cm (Église paroissiale d'Ueberstorf).

possesseur de l'ouvrage<sup>38</sup>. Fribourg était justement en train de réviser son code de droit civil. Le chancelier Guillaume Techtermann (1551-1618)<sup>39</sup> avait été chargé de ce travail en 1596, et sa «Municipale» fut approuvée par le Grand Conseil en 1600, mais la révision et la mise au net du code ne furent achevées par les fils de l'auteur qu'en 1648<sup>40</sup>. Nous ne saurions indiquer les circonstances de la création du frontispice de Martini : une initiative individuelle, assumée par le Conseil, mais qui demeura sans suite? Du moins devait-elle permettre à un copiste de valoriser son ouvrage.

### Titre-frontispice et registre réunis

En 1618, un jeune patricien, Nicolas de Montenach (1596-1664)<sup>41</sup>, neveu du chancelier Techtermann,

qui mourut cette année-là précisément, copia la «Municipale» dans un registre qu'il fit relier de parchemin (fig. 110). Il conçut un titre-frontispice, en découpant la gravure de Martini qu'il colla sur la page de garde. Une inscription fut calligraphiée sur ce frontispice et retranscrite plus simplement sur la page de titre : «Mÿner gnädigen Herren der Statt Frÿburg Ordnung unnd Satzungen, Geschriben Durch mich Niclausen von Montenach In dem Jahr. do man zahlt 1618»<sup>42</sup>. Preuve que le document fut conservé dans la famille, un descendant de Nicolas ajouta son ex-libris en 1751, sans doute François-Pierre-Denis de Montenach, bailli de Gruyères de 1751 à 1756<sup>43</sup>. L'objet aboutit finalement dans la riche collection de Léon Remy (1844-1916), de la Tour-de-Trême<sup>44</sup>. Ses descendants mandatèrent Charles-Frédéric de Steiger, qui vendit une vingtaine de manuscrits aux

38 WAGNER 1925, 83, Nr. 184 (Nürnberg, Anton Koberger, 1484, avec les armes de Peter Falck datées de 1502 et l'ex-libris ms. de Nicolas de Praroman daté de 1582).

39 DE RAEMY 1915.

40 SCHINELL 1898, 318-321; DE RAEMY 1915, 397-399; CARLEN 1974; René PAHUD DE MORTANGES, «Consensus facit nuptias» ? Die Freiburger Municipale und das Eheschließungsrecht, in : FG 94 (2017), 135-152.

41 AEF, RP IIa 3, 76; Ibid., IIa 5, passim; Ibid., Rg 1, passim; DHBS IV, 789-790, n° 9.

42 «Ordonnance et statuts de Mes-seigneurs de la ville de Fribourg, érites par moi Nicolas de Montenach en l'an 1618».

43 DHBS IV, 790, n° 52.

44 Nécrologie, in : NEF 50 (1917), 103-105.

Archives de l'État de Fribourg en février 1962. La copie de la «Municipale» de 1618 en faisait partie (AEF, Législation et variétés N.S. 10). Il est possible que le titre frontispice, déjà détaché du registre, ait été cédé au Musée d'art et d'histoire de Fribourg un peu auparavant (MAHF 11697). Malheureusement, comme la feuille où a été collée la gravure est rognée, on ne peut voir comment elle s'adaptait au volume. Toutefois, l'appartenance des deux éléments au même ouvrage est absolument indubitable : même format, même titre, même auteur, même date, même numéro d'inventaire : «29»<sup>45</sup>.

## Les bustes dans la vie religieuse de la cité

La première description des bustes-reliquaires date de 1623. Fribourg reçut alors les ambassadeurs des cantons catholiques et du Valais pour le renouvellement de leur alliance. Canonades, cavalcades, banquet à l'Hôtel de Ville : tout fut mis en œuvre pour impressionner les délégués, jusqu'à l'exposition du trésor de la collégiale sur le maître-autel. Parmi les pièces importantes se distinguaient «les deux chefs des Bienheureux Saint Jean et Saint Paul martyriséz sous le regne de Julien l'Apostat, couverts et enrichis d'argent, ressemblans deux hommes ou capitaines armez, coronez de lauriers»<sup>46</sup>.

Depuis lors, les chefs des saints Jean et Paul ne manquèrent aucune des grandes célébrations de la vie religieuse locale.

Martyrs romains honorés de longue date, ils accompagnèrent les corps saints que l'on venait d'extraire des catacombes de la Ville éternelle et qui furent accordés à Fribourg vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1658, leurs bustes étaient aux côtés des reliques de saint Vite, destinées à la nouvelle église de la Visitation<sup>47</sup>. En 1663, la procession de saint Fortuné se mua en cortège mis en scène par les Jésuites. La translation de son corps en l'église des Ursulines eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet. Un génie, «portant sur un écusson le plan de Fribourg»<sup>48</sup>, présentait la ville au nouveau venu. À un moment donné «paroisoient les martyrs Jean & Paul, qui offroient également les églises de la ville : ils étoient escortés par six petits gentilshommes, habillés à la romaine & portant les armes des Martyrs. Ces deux Saints étoient vêtus comme des Sénateurs Romains ; ils étoient à cheval, portant chacun une devise : l'une contenoit ces mots : "pro Deo"; l'autre, ceux-ci : "pro Ecclesia"»<sup>49</sup>.



Fig. 107 Nicolas Kessler, Reliquaire de saint Jean martyr, 1841, bois sculpté et doré, 135,5 x 49 cm (MAHF D 2006-760, dépôt de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg).

En 1692, théâtre et vénération furent intimement liés. La représentation annuelle des élèves du collège Saint-Michel, le 5 septembre, fut consacrée à la tragédie des saints Jean et Paul<sup>50</sup>. Au terme du spectacle, les acteurs costumés se rendirent en procession à la collégiale, où, sur ordre de l'évêque de Lausanne, M<sup>gr</sup> Pierre de Montenach, également prévôt, ils furent invités à vénérer les bustes-reliquaires des deux martyrs, exposés sur le maître-autel<sup>51</sup>.

Le calendrier liturgique fribourgeois était rythmé d'innombrables fêtes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, selon le chapelain Gobet, les cinq processions les plus importantes réunissaient tout le clergé, les confréries, les étudiants et l'ensemble du peuple<sup>52</sup>. La plupart de ces manifestations religieuses avaient un caractère militaire. Le deuxième dimanche de février on commémorait la victoire de Villmergen

<sup>45</sup> Ce numéro est celui que porte le registre dans la liste de la collection Remy, intitulée «Manuscrits, missels, incunables, bréviaires, parchemins, volumes anc.», copié semble-t-il vers 1960 et conservée aux archives du Musée gruérien à Bulle. Documents et renseignements aimablement communiqués par son ancien directeur Denis Buchs, ainsi que par Alexandre Dafflon, Archiviste de l'Etat, et David Blanck.

<sup>46</sup> Discours et récit d'un Fribourgeois sous le nom d'un étranger passant de la réception de Messieurs les Ambassadeurs des Cantons catholiques et République de Walley pour le jurement de l'alliance soit rafraîchissement d'icelle 1623, in: Mémorial de Fribourg 4 (1857), 229.

<sup>47</sup> Aloys LAUPER, La rotonde du Saint-Esprit. Une église votive et propitiatoire?, in: Gérard PICAUD, Jean FOISSELON, Aloys LAUPER (dir.), Quand la Suisse ouvre ses coffres. Trésors de la Visitation de Fribourg. Catalogue de l'exposition du musée de la Visitation de Moulins, Paris 2018, 89.

<sup>48</sup> Honneurs rendus aux reliques de St. Fortuné, martyr, ou Recueil de tout ce qui concerne la translation de son corps, qui est exposé dans l'église des religieuses de Sainte-Ursule de Fribourg en Suisse, Fribourg 1793, 10.

<sup>49</sup> Ibid., 15. Cf. aussi ANDREY 2009, 159-160, n° 119.

<sup>50</sup> EHRET (cf. n. 12), 112; VALENTIN (cf. n. 12), 396, n° 3057.

<sup>51</sup> BCUF, L 470, 1, 347; L 172, 6, 69-69v.

<sup>52</sup> [Jean-François-Pierre-Lucas GOBET], Annotations circa ritus Lausannensis Breuiarij in ecclesia collegiata Sti. Nicolai Friburgi (jusqu'en 1770-1775), ms. n.p. (AEF, G.S. n.cl.).

<sup>53</sup> «quorum sacra capita sunt veneranda in Ecclesia Sti. Nicolaj» (Ibid.).

<sup>54</sup> [Lucien BOSSENS], Quelques extraits d'un manuscrit de dom Gobet, chapelain de Saint-Nicolas, in: La Semaine catholique de la Suisse française 48 (1919), 811.



Fig. 108 Nicolas Kessler, Reliquaire de saint Paul martyr, 1841, bois sculpté et doré, 133 x 49 cm (MAHF D 2006-759, dépôt de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg).

(1656), le 2 mars la victoire de Grandson (1476), puis venait la Fête-Dieu, avant qu'on ne célèbre le 22 juin la victoire de Morat (1476). Quelques jours plus tard, le 26 juin, avait lieu la cinquième grande procession en l'honneur des saints martyrs Jean et Paul, «dont les sacrés chefs sont vénérés en l'église Saint-Nicolas»<sup>53</sup>.

La nuit du 26 juin 1737, «le jour de la fête des glorieux saints martyrs Jean et Paul»<sup>54</sup>, Fribourg connut l'un des plus graves incendies de son histoire. Une bonne partie de la moitié inférieure de la Grand-Rue, côté Sarine, fut presque entièrement détruite. M<sup>gr</sup> Claude-Antoine Duding, évêque de Lausanne, commanda notamment une «procession solennelle», afin «de remercier Dieu de ce que la ville tout entière n'avait pas été consumée, de le supplier de préserver désormais Fribourg de l'incendie et de tout autre accident. [...] Quatre prêtres

en dalmatiques rouges, au nombre desquels j'avais l'honneur d'être [le chapelain Gobet], portèrent les reliques des glorieux martyrs saints Jean et Paul»<sup>55</sup>.

## Les saints Jean et Paul à la campagne

Le culte des deux saints romains dépassait les limites de la ville. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il était obligatoire, sous peine d'amende, de célébrer sur les terres de Leurs Excellences un grand nombre de fêtes religieuses<sup>56</sup>. Dans l'«Indice des jours [à] solemniser», la Saints-Jean-et-Paul figurait en sixième classe – tout comme la Saint-Nicolas –, alors que Noël et Pâques se trouvaient dans la première classe. Quelques églises possédaient une relique des deux martyrs (Châtel-Saint-Denis, Gruyères, Romont, Giffers, St. Silvester et Cerniat<sup>57</sup>), cette dernière paroisse, fondée en 1615-1618, les avait même pour patrons<sup>58</sup>.

## Des répliques à Ueberstorf?

Fêtés peu après le solstice d'été, Jean et Paul étaient priés pour obtenir le beau temps («Wetterpatronen»). Le 1<sup>er</sup> juin 1662, le Petit Conseil ordonna qu'eût lieu une procession entre Saint-Nicolas et Düdingen, avec les deux chefs reliquaires, afin que cessent les intempéries<sup>59</sup>. Pour la même raison peut-être, les paroissiens de Bösingen se rendaient à l'église d'Ueberstorf le jour de la Saints-Jean-et-Paul, au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. Il y avait dans cette église, et il y a toujours, deux bustes en tilleul sculpté, argenté et doré, qui n'ont jamais été identifiés de manière satisfaisante (fig. 105-106). Ils ont été pris à tort pour les saints Pierre et Paul. Mais, loin d'être des apôtres, ces hommes barbus sont des soldats<sup>61</sup>, portant une cuirasse à l'antique, ainsi qu'une sorte de chlamyde.

Il y a quelques années, les reliques montées dans les socles des bustes ont été gravement vandalisées. Il fut décidé de ne pas les restaurer. Grâce à l'engagement exemplaire du Conseil de paroisse, les bustes par contre ont fait l'objet d'une conservation/restauration très soignée, par Bernadette Equey, et d'une sécurisation, par Jean-Pierre Rossier<sup>62</sup>.

La fête des saints Jean et Paul, qui attirait à Ueberstorf les fidèles de Bösingen notamment, n'a pas laissé de trace dans les archives de la paroisse<sup>63</sup>. Nous considérons néanmoins que ces sculptures sont des répliques libres des bustes-reliquaires des

<sup>55</sup> Ibid., 825-826.

<sup>56</sup> Claude MONVEILLARD, Copie de la «Municipale» et autres textes, 1633, ms. n.p. (AEF, Législation et variétés N.S. 11, provient également de la collection Léon Remy).

<sup>57</sup> Ernst Alfred STÜCKELBERG, Geschichte der Reliquien in der Schweiz II, Basel 1908, 95-100 (visites pastorales de 1666 à 1669); la relique de St. Silvester, qui n'est pas mentionnée dans les visites, se trouve dans un reliquaire d'argent, portant l'inscription «DE OSSIBVS S IOAN ET PAULI 1667».

<sup>58</sup> DELLION III, 26-44.

<sup>59</sup> AEF, MC 213, 203.

<sup>60</sup> [François-Nicolas CLERC], Registre des fêtes et des messes fondées de l'église de Bösingen, ms. latin, s.d. (vers 1815) (AP Bösingen).

<sup>61</sup> Ils ne peuvent être saint Ours et saint Victor, leur cuirasse ne portant pas la croix de saint Maurice, que l'on voit notamment sur des bustes en bois du XVII<sup>e</sup> siècle, conservés à St. Ursen.

<sup>62</sup> Pour les détails de cette intervention, voir Bernadette EQUEY, Église d'Ueberstorf Fribourg. Restauration de deux bustes-reliquaires 17<sup>e</sup> s. et d'un chef de st Jean-Baptiste. Atelier de conservation / restauration, Givisiez 2013.

<sup>63</sup> Selon Annemarie Brülhart, responsable des archives de la paroisse.

<sup>64</sup> Gérard PFULG, Jean-François Reyff sculpteur fribourgeois et son atelier, Fribourg 1950, 156; Walter TSCHOPP, Zur Bildhauerwerkstatt der Familie Reyff, in: FG 61 (1977), 143.

<sup>65</sup> «Reliquiae conclusae in duabus statuis argentalis, et noviter fabricatio» (AP Ueberstorf); le «Liber fundatio» de 1727 précise: «Zwei Brustbilder mit HH. Gebeinen» (Ibid.).

<sup>66</sup> AEF, Fonds de Vevey, Bj 50.

<sup>67</sup> ANDREY 2009, 90, n° 10.

<sup>68</sup> Cette proposition se fonde davantage sur l'analyse des différences existant entre les deux figures que sur un rapprochement avec des œuvres attestées de Pancrace Reyff, comme le saint Joseph ou le saint Henri du retable de Notre-Dame de la Consolation de l'église Saint-Maurice de Fribourg (1666-1670), œuvre d'atelier s'il en est (Gérard PFULG, L'atelier des frères Reyff Fribourg (1610-1695): un foyer de sculpture baroque au XVII<sup>e</sup> siècle, Fribourg 1994, 75-77).

saints Jean et Paul du trésor de la collégiale Saint-Nicolas de Fribourg.

Les arguments étayant cette hypothèse sont doublés. Premièrement, il s'agit d'imitations de bustes en argent, puisque les visages, les cheveux et les barbes ne sont pas au naturel. Ils sont argentés et recouverts d'un vernis jaune donnant un aspect légèrement doré. Deuxièmement, ce sont des soldats, qui ne portent pas de casque, car ils devaient être couronnés de laurier, à l'image des saints Jean et Paul de Saint-Nicolas. Sans doute étaient-ils armés d'une épée, comme le montre le frontispice de Martini, mais puisque la partie inférieure des blocs a été sciée, la place du glaive fait défaut. Ce qui est certain en tout cas, c'est que ces sculptures ne sont pas les «geschnitene formen» de 1600 (perdues). Dès 1950, les bustes d'Ueberstorf ont été attribués par Gérard Pfulg au sculpteur Jean-François Reyff, qui les aurait taillés vers 1670<sup>64</sup>. Ils ne sont pas mentionnés dans la visite pastorale de 1667, mais dans celle de 1675<sup>65</sup>. Il s'agirait donc d'œuvres tardives du maître. Nommé «Baumeister» (édile) en 1645, il ne sculpta plus beaucoup lui-même. Il est probable que, quand il lui arrivait de le faire, il restât fidèle à la manière qui avait fait son succès. Nous avons remarqué que pour les modèles des statuettes de l'ostensoir d'Ueberstorf (vers 1670), Jean-François Reyff, qui habitait le village, qui fut très généreux envers la paroisse où il fut enterré en 1673<sup>66</sup>, avait été «archaïque»<sup>67</sup>. Il le fut également dans une certaine mesure pour les bustes.

Toutefois, il convient d'être nuancé. Si l'on compare les deux têtes, on remarque tout d'abord une légère différence d'échelle. Le chef du saint chauve (fig. 105) est plus petit, plus élancé et moins large. Barbe et moustache sont plus fines. L'expression du saint chevelu (fig. 106) est concentrée; celle du saint chauve montre une sorte d'inquiétude. Il fallait que les pièces soient parfaitement assorties et forment une véritable paire, mais les différences que nous avons relevées nous poussent à attribuer le saint chevelu au vieux Jean-François Reyff, et le saint chauve, plus baroque, au jeune Pancrace Reyff<sup>68</sup>.

## La disparition des originaux en 1798

Peut-être conservons-nous à l'église d'Ueberstorf des répliques de haute qualité des bustes reliquaires des saints Jean et Paul de la collégiale Saint-Nicolas. Mais cela n'est qu'une maigre consolation. Les originaux ont malheureusement



Fig. 109 Nom de saint Jean martyr, inscrit à l'encre sur son crâne, détail de la fig. 107.

été fondus en 1798, avec toutes les statues importantes du trésor, à cause d'une décision précipitée de Jean de Montenach, alors lieutenant du préfet-national<sup>69</sup>.

Dans sa visite pastorale de 1805, M<sup>gr</sup> Maxime Guisolan, évêque de Lausanne, exigea que les reliques subsistantes «soient replacées dans de nouveaux reliquaires, principalement les précieux chefs des SS. Martyrs St. Jean & St. Paul»<sup>70</sup>. Le 21 mai 1841 eut lieu la reconnaissance des chefs, qui permit de trouver à l'intérieur des crânes «un parchemin portant l'inscription: "Caput Sti. Joannis, Caput Sti. Pauli"»<sup>71</sup>. De la sorte, les saints purent être identifiés, ce qui n'était pas possible à l'époque où les chefs étaient recouverts d'argent. C'est alors sans doute que l'on inscrivit sur le crâne même le nom qu'il fallait (fig. 109).

Pour la Fête-Dieu de cette année-là, le chanoine André-Ignace Gottrau, custode, qui avait procédé à la reconnaissance, commanda une paire de reliquaires néo-gothiques au sculpteur Nicolas Kessler<sup>72</sup> (fig. 107-108).

Fribourg était protégé par ses saints patrons locaux (Nicolas, Catherine et Barbe), mais aussi par ses martyrs romains (Jean et Paul), dont la présence montrait la fidélité de l'État à l'Église de la Ville éternelle. Représentés en soldats, Jean et Paul sacrifiaient le métier des armes qui marquait si profondément l'identité du patriciat fribourgeois. Ces deux saints, comparés à des «sénateurs», étaient de surcroît des symboles politiques, les cantons suisses ayant pris pour modèle sous l'Ancien Régime l'organigramme de l'antique République romaine<sup>73</sup>.

Fig. 110 Nicolas de Montenach, Copie de la «Municipale» de Fribourg, 1618, registre de 166 f. sous couverture en parchemin souple, 31 x 20,5 cm (AEF, Législation et variétés N.S. 10). – Le titre-frontispice de 1609/1618 a été détaché de ce registre, qui fit partie de l'importante collection appartenant à Léon Remy de La Tour-de-Trême.

<sup>69</sup> Ivan ANDREY, Les lingots de Saint-Nicolas, in: Raoul BLANCHARD, Hubert FOERSTER (dir.), Fribourg 1798 : une révolution culturelle ? Publication accompagnant l'exposition du Musée d'art et d'histoire Fribourg, Fribourg 1998, 119-129.

<sup>70</sup> AEF, CSN V.16.7.10.

<sup>71</sup> FUCHS/RAEMY 1852, 346, n. 1; AEF, CSN V.16.4.

<sup>72</sup> Livre d'or du canton de Fribourg, Fribourg 1898, 27; Ferdinand PAJOR, Nicolas Kessler (1792-1882). Un artiste fribourgeois méconnu, in: PF 19 (2010), 20-21, fig. 12, 27.

<sup>73</sup> Cf. Sandrine DUCATE (dir.), Avenue de Rome. Fribourg en quête de racines antiques, Fribourg 2018.

## Zusammenfassung

Martin Martini war ein hervorragender Kupferstecher, bezeichnete sich selbst jedoch als Goldschmied. 1599-1600 wurde er in Freiburg mit der Ausführung der Büsten der heiligen Johannes und Paulus beauftragt, deren Schädel, welche in der Abteikirche von Payerne aufbewahrt waren, 1536 nach Freiburg gelangten. Der Künstler scheiterte in seinen beiden Anläufen, diesen Auftrag in befriedigender Manier zu erfüllen und musste schliesslich die Ausführung der Arbeit einem Goldschmied namens Sebastian im Atelier von François Werro überlassen. Im Jahre 1798 leider eingeschmolzen, haben die zwei Reliquienbüsten nur zwei materielle Zeugnisse hinterlassen. 1609 bildet sie Martin Martini, wahrscheinlich so wie er sie 1599-1600 gezeichnet hatte auf einem Stich ab, der als Frontispiz der Municipale (Freiburger Rechtscodex) dient, die Nicolas de Montenach 1618 kopiert. In Freiburg, während den grossen Prozessionen des 17. Jahrhunderts präsentiert und gegen schlechtes Wetter beschworen, wurden die römischen Heiligen auch auf dem Land verehrt. Die zwei in der Kirche von Ueberstorf aufbewahrten Reliquienbüsten aus versilbertem Holz, die Jean-François und Pancrace Reyff zugeschrieben werden können, sind sicherlich Repliken der Büsten aus Silber. Die 1798 verschonten Reliquien aus Payerne wurden 1841 in, vom Sensler Bildhauer Nicolas Kessler realisierte, neugotische Reliquiare versetzt.

